

Vos attentes



Vous venez de lire le programme de la formation. Merci de répondre à ce questionnaire qui fournira des informations utiles aux formateurs animant le stage. Vos réponses leur permettront d'adapter la formation au plus près de vos besoins.

Connaissances

Avez-vous déjà suivi une formation sur ce thème ?

Oui Non

Si oui, comment définiriez-vous votre niveau de connaissances sur la thématique sur une échelle de 1 à 10 ?

Attentes

Quelles sont vos attentes en vous inscrivant à cette formation ?

.....
.....

Parmi les thématiques abordées veuillez classer par ordre d'importance celles qui vous mobilisent le plus. (Les classer par ordre d'importance - 1 pour la plus importante)

- Maîtriser les risques sanitaires dans le respect des règles de bonnes pratiques d'hygiène et du bien-être animal.
- Observation des animaux et mesures de biosécurité.
- Comprendre et faire comprendre l'antibiorésistance.

Quels thèmes supplémentaires souhaitez-vous aborder lors de cette formation ?

.....
.....

Modalités



Prérequis

Aucun

Délai d'accès

Si possible inscription jusqu'à 10 jours avant la formation.

Tarifs

- Cette formation ouvre droit à du crédit d'impôt.
- Public non agricole : sur devis.
- Vous pouvez vous faire remplacer pour cette formation, contactez le SR 23 au 05 55 41 71 33.

Conditions Générales Vente

www.creuse.chambre-agriculture.fr

Nombre maximum de participants : 12

Nombre minimum de participants : 6

Modalités pédagogiques

Exposé, étude de documents, échanges entre les stagiaires, terrain.

Modalités d'évaluation

- Questionnaire d'évaluation des acquis en fin de formation.
- Questionnaire d'auto-évaluation lors du questionnaire de satisfaction en fin de formation.
- Questionnaire de satisfaction en fin de stage.

Sanction de la formation

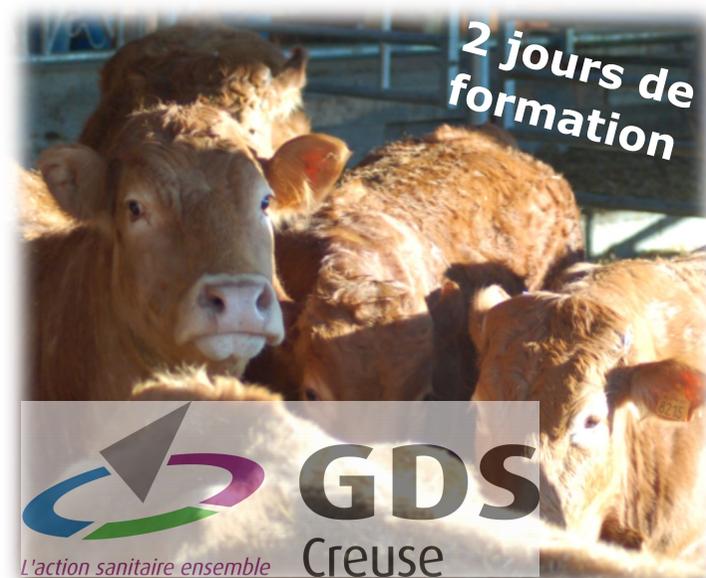
Une attestation de fin de formation et un certificat de réalisation vous seront envoyés à l'issue de la formation.

Formation PROAGRI



Lieu : Lycée Agricole d'Ahun

Horaires : 9h30 / 17h30



Mardi 24 janvier et Jeudi 2 février

Eleveur infirmier bovin



TERRES d'AVENIR



Objectifs

- Maîtriser les risques sanitaires dans le respect des règles de bonnes pratiques d'hygiène et du bien-être animal.
- Observation des animaux et mesures de biosécurité.
- Comprendre et faire comprendre l'antibiorésistance.



Responsable de stage :

- ◇ **Line DAUPHIN**, sous-directrice et responsable du Service Elevage à la Chambre d'Agriculture de la Creuse.

Intervenants :

- ◇ **Marien BATAILLE**, Chargé de formation à GDS Creuse.
- ◇ **Elodie THOMAS**, Vétérinaire libérale.
- ◇ **Boris BOUBET**, Directeur à GDS Creuse.

Contenu

- Etre capable d'examiner un animal.
- L'examen du bovin malade.
- Savoir réaliser les 6 gestes de base :
 - ⇒ Prise de température,
 - ⇒ Examen des bouses
 - ⇒ Examen du vagin et de l'urine,
 - ⇒ Examen de la mamelle chez la vache, des testicules chez le taureau, du nombril chez le veau,
 - ⇒ Examen des flancs,
 - ⇒ Examen de la tête et de la respiration.
- Identifier ce qu'est l'antibiorésistance.
- Mesures réglementaires encadrant l'utilisation des antibiotiques.
- Mieux et moins utiliser les antibiotiques.
- Méthode pour tenir à jour son carnet sanitaire.
- Acquisition de techniques contribuant au bien-être animal permettant de lutter contre l'antibiorésistance.

Contact/Informations :

- ◇ **Marien BATAILLE**,
- ◇ **Tel** : 05.55.52.53.86
- ◇ **Mail** : marien.bataille.gds23@reseaugds.com

Avec la participation
financière de :



Si vous souhaitez une prise en charge spécifique dans l'organisation de la formation, veuillez contacter :
Alice GUILLON - 05 55 61 90 19

QUALIOP1_INDICATEUR_n°1_9_Mà1_17/03/22

Bulletin d'inscription à la formation

Mme - M. : Société :

Adresse : Tél :

Portable **Email obligatoire** :

Je m'engage à participer à la formation : « Eleveur infirmier bovin »

Et à prévenir en cas d'empêchement pour laisser ma place à un autre agriculteur.

Fait à :, le :

Signature :

A retourner dès que possible à l'adresse ci-dessous :

GDAD Creuse - à l'attention de Mr BATAILLE Marien
26 Rue Alexandre GUILLON - BP 201
23 000 GUERET

